

Projet Photothèque

Etat d'avancement

1. OBJET

Ce document a pour objet de présenter l'état d'avancement du projet photothèque réalisé par le groupe « Images », afin de mettre en place la photothèque de l'IN2P3 à partir de projets de photothèque de laboratoires.

Il a été réalisé par le groupe « Images » composé des personnes suivantes :

Nicolas Busser (IPHC), Isabelle Cossin (LPNHE), Danielle Cristofol (CPPM), Magali Damoiseaux (CPPM), Vera De Sa-Varanda (LPNHE), Christine Hadrossek (CSNSM), François Vazeille (LPC Clermont-Ferrand), Guy Reinmuth (LPC Clermont-Ferrand), Charlotte Riccio (LSM) et Françoise Souchet (stagiaire photothèque, CSNSM)

2. CONTEXTE

2.1. CONTEXTE PROCHE DE NOS THEMATIQUES

L'IN2P3 souhaite se doter d'une photothèque, un des outils primordiaux de communication pour l'institut. Plusieurs initiatives ont été engagées, au niveau de l'institut et dans les laboratoires.

En 1998, un groupe de travail avait été constitué pour recenser des images des laboratoires. A la suite de cette collecte, la photothèque de l'IN2P3 a été mise en place avec l'outil Gallery, et a « vécu » probablement jusqu'en 2003.

<http://phototheque.in2p3.fr/main.php>

En 2008, un groupe « Images » a été initié avec pour missions de :

- Promouvoir les activités de l'institut grâce à ses laboratoires par l'image,
- Préserver des clichés originaux,
- Inciter les correspondants à déposer des photos dans la photothèque du CNRS, <http://phototheque.cnrs.fr/>

En 2010, une enquête a permis de faire l'état de l'activité photothèque dans chaque laboratoire. Deux points essentiels se sont dégagés :

- Gestion variable d'un laboratoire à un autre (inventaire des photos au minimum, au mieux une base de données),
- Pas forcément de ressources humaines dédiées.

Cette enquête est disponible à :

<http://indico.in2p3.fr/conferenceDisplay.py?confId=3878>

Ainsi, des laboratoires se sont engagés dans un projet de photothèque comme le service mécanique de LPC de Clermont Ferrand.

Le CPPM a initié une collaboration avec le service photothèque du CNRS, notamment pour la partie documentaire et aussi la partie technique.

Après avoir réalisé une enquête au sein du laboratoire, un prototype a été testé avec l'outil logiciel qu'utilisait CNRS Images. Pour des raisons de coût, le choix de l'outil s'est porté sur un outil libre de droit, Piwigo (génération suivante de l'outil Gallery), comme celui que le service mécanique de LPC de Clermont Ferrand utilisait.

Un groupe de travail, nommé « Images », s'est alors constitué avec des personnes des laboratoires de l'IN2P3 (CPPM, CSNSM, IPHC, LPC Clermont, LPNHE, LSM), pour développer sa propre photothèque de laboratoire avec l'outil Piwigo, en apportant mutuellement son expérience. Expérience également mise à profit pour la direction de l'IN2P3, en lui proposant l'étude et la mise en place d'une photothèque d'institut.

Des sous groupes de travail se sont constitués, selon sur plusieurs axes :

- étude des besoins,
- droit à l'image,
- gestion du fonds documentaire,
- aspect technique,

et leurs productions sont disponibles dans l'espace indico du groupe Images :

<https://indico.in2p3.fr/categoryDisplay.py?categId=446>

2.2. CONTEXTE PLUS GENERAL

Au CNRS, il existe de nombreuses bases de photos (galeries, photothèques, archives) ayant des finalités diverses, utilisant des outils commerciaux ou des logiciels libres.

La photothèque du CNRS est un outil développé, par la société West Valley, spécifiquement pour les besoins du service photothèque. La photothèque est accessible via le web pour le personnel du CNRS et aussi des personnes extérieures à l'organisme, pour les journalistes par exemple.

Pour plus d'informations : se référer à la présentation d'Adèle Vanot sur indico IN2P3/Réunion des correspondants Communication du 24 novembre 2011 :

<https://indico.in2p3.fr/conferenceDisplay.py?confId=5818>

MédiHal (Média et HAL (hyper articles en ligne)) est une archive ouverte pour les photographies et images scientifiques en accès libre, créée et portée par le CNRS depuis le 3 février 2010. Cet outil est complémentaire à une photothèque « traditionnelle ».

3. ETUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PHOTOTHEQUE

Le groupe « Images », composé de documentalistes et de communicants qui se sont engagés dans un projet de photothèque au niveau du laboratoire, propose de faire part à l'institut de leurs expériences, selon plusieurs volets développés ci-après, pour permettre à l'institut d'étudier les besoins d'une photothèque, et de prendre en compte tous les aspects inhérents à la gestion de photos (aspects juridiques, documentaires, techniques).

Le travail entrepris au sein du groupe a pu se faire grâce à des objectifs similaires, avec un outil commun, Piwigo, logiciel libre de droit et une volonté forte d'aboutir à une solution efficace et simple d'utilisation.

3.1. ETUDE DES BESOINS

Comme pour tout projet, une étude des besoins est nécessaire avant de prendre des décisions importantes quant à la méthodologie qui sera entreprise, aux ressources nécessaires (humaines, matérielles, budgétaires) et au choix de l'outil.

Pour mettre en place une photothèque au CPPM, une étude des besoins au laboratoire a été effectuée. Le document est disponible sur l'espace indico du groupe Images. Les principaux besoins exprimés par le personnel listés ci-après s'avèrent être sensiblement les mêmes pour les autres laboratoires.

- Promouvoir les activités d'un champ disciplinaire,
- Garder en images une mémoire du champ disciplinaire,
- Réaliser des supports de communication (plaquettes, rapports d'activité, sites web, posters...),
- Répondre aux sollicitations extérieures au laboratoire.

Une étude un peu similaire a également été réalisée au CSNSM. Elle a été menée sous la forme d'entretiens informels et individuels avec un échantillon représentatif de chercheurs et d'ingénieurs.

Nota Bene : Etude des besoins du CSNSM avec la liste des questions servant de point de départ à nos interviews :

1. Utilisez-vous des images dans votre travail ? Quels types d'images (schémas, photos...) ? Pour quelles finalités ?
2. Auriez-vous l'utilité d'une photothèque ? Iriez-vous consulter les images des autres services du CSNSM ? Pour votre travail, par intérêt personnel ? Utilisez-vous des photothèques extérieures (web..) ?
3. Possédez-vous des photos ? De quels types (appareils, personnes...) ?
4. Seriez-vous d'accord pour que certaines de vos images soit intégrées à la photothèque ? Si oui, pour quelle visibilité (interne au CSNSM, pour l'IN2P3, pour le grand public) ?

Cette enquête a montré, pour l'essentiel, que la photothèque ne constitue pas un service d'une grande valeur ajoutée pour les chercheurs et ingénieurs dans le cadre de leur activité de recherche (hors vulgarisation scientifique). Même si l'image est incontournable dans leur quotidien. Ils s'avèrent être plus « producteurs » d'images que « consommateurs ». Le besoin d'une photothèque se situe donc essentiellement au niveau de la communication (comme énoncé plus haut).

Pour mettre en place une photothèque à l'IN2P3, compte tenu que les besoins vont être quelque peu différents de ceux des laboratoires une étude doit être menée.

Une étude de besoin peut se faire par une enquête destinée à l'ensemble du personnel ou une interview auprès d'un panel de personnes représentatives.

Il faudra également intégrer la dimension patrimoniale qui prend en compte les aspects de conservation pérenne et de capitalisation par l'image de toutes les activités de l'institut depuis sa création.

3.2. DROIT D'AUTEUR, DROIT A L'IMAGE

Les questions juridiques sont un réel frein à la mise en ligne des images que nous aurons collectées. Il est donc indispensable d'informer sur les droits associés à la gestion des images.

Des informations sur le droit d'auteur et le droit à l'image sont disponibles sur le site de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) du CNRS :

- le droit d'auteur : <http://www.dgdr.cnrs.fr/daj/propriete/droits/droits.htm>
- le droit à l'image : <http://www.dgdr.cnrs.fr/daj/propriete/image/image.htm>

Le groupe s'est en conséquence penché sur les questions relatives à l'utilisation des images, au droit d'auteur, au droit à l'image, au droit de l'image, aux risques pénaux, civils et à la protection de la vie privée.

Un document est en cours de finalisation. Il est amené à évoluer en fonction des cas pratiques qui se poseront au groupe.

Il présente les notions de base (ce qu'il faut savoir avant de « se lancer » dans la gestion d'une photothèque).

Il définit et explique dans une première partie ce qu'est le droit d'auteur, de quoi il se compose. Il interroge plus particulièrement le droit d'auteur des agents publics.

La seconde partie est dédiée au droit sur les images (la différence entre droit de l'image et droit à l'image) explique qui détient les droits sur les images, quels sont les droits des personnes photographiées, quels sont les exceptions aux droits exclusifs d'une personne sur son image.

La troisième partie présente les risques juridiques liés à l'utilisation illégale de l'image.

Ces questions sont ensuite illustrées dans la mesure du possible par des cas pratiques et une foire aux questions.

Nous envisageons de contacter une personne de la DAJ pour valider le document final

Le groupe a également rédigé plusieurs versions d'autorisations d'utilisation du droit à l'image, disponibles dans l'espace indico du groupe Images.

3.3. GESTION DU FONDS DOCUMENTAIRE

La mise en place d'une photothèque suppose l'établissement d'un certain nombre de pratiques et de règles de gestion documentaire. Le groupe s'est donné pour objectif de réfléchir à ces éléments de gestion.

Un document de travail est en cours de réalisation. La rédaction de ce document soulève des points importants sur lesquels nous travaillons au fur et à mesure de l'utilisation et de la prise en main de Piwigo. Il s'agit donc d'un document évolutif, basé sur des cas pratiques et des besoins identifiés dans un premier temps en local.

Des questions restent encore en suspend mais le document établit d'ores et déjà un périmètre fonctionnel pour la gestion des images, et propose des éléments de base pour la mise en place d'un guide qui comprendraient des recommandations d'indexation.

A l'heure actuelle nous disposons des éléments pour rédiger un document « support » destiné au gestionnaire de la photothèque qui pourra s'il le souhaite suivre les indications de base d'une politique de gestion et d'indexation commune.

Le document présente principalement :

1. Une typologie des champs d'indexation

Ce point concerne les différents champs à traiter dans la banque d'images qui permettront de décrire un cliché et d'en faciliter la recherche dans la base.

Nous avons identifié et sélectionné a priori ceux qu'il conviendrait de masquer (car a priori inutiles), ceux qu'il conviendrait d'ajouter (source, orientation, colorimétrie de l'image...). Reste à savoir si la technologie de piwigo (via l'ajout de plugin) nous permet de « masquer » et « d'ajouter » et sous quelles conditions.

Notre attention s'est portée plus particulièrement sur le champ TAG.

Après avoir regroupé et analysé les différents tags associés à nos images, nous proposons une catégorie de tags à retenir.

2. Des règles de saisie et préconisations pour l'indexation

Afin que chaque administrateur de la base garde une cohérence dans la description des clichés, nous avons mis en place des règles de saisie en nous rapprochant des normes existantes.

Nous proposons en particulier des critères de sélection des descripteurs et une normalisation de la forme de ces descripteurs.

3. Des prévisions pour la maintenance de la base

Pour garder une base propre et fonctionnelle, il nous faut prévoir à terme un mode de maintenance du vocabulaire. Nous indiquons dans le document les personnes en charge de cette maintenance, à quelle périodicité et en quoi consisterait le travail.

3.4. ASPECT TECHNIQUE

Le webmaster du Centre de Calcul (CC), Dominique Cathala-Martinez, a traité notre demande d'ouverture d'hébergement web de Piwigo (dernière version de Piwigo, dans une config par défaut), depuis le 17 juin 2013, <http://phototheque-labos.in2p3.fr>

Nota Bene : Dominique Cathala-Martinez a traité la demande de Nicolas Busser, concernant l'ouverture d'hébergement web. L'installation de Piwigo ne fait pas partie des services proposés par le CC. C'est la personne désignée du groupe Images comme webmaster, en l'occurrence, pour le moment, Nicolas Busser, qui a la charge d'installer ce que le groupe en charge de la photothèque souhaite. Nicolas en assume la responsabilité, notamment en ce qui concerne les éventuelles licences et la sécurité du site. C'est le principe de « responsabilité allégée » de l'hébergeur défini dans la LCEN. La responsabilité de l'hébergeur peut néanmoins être engagée s'il a connaissance du caractère illicite des contenus diffusés et ne réagit pas pour en empêcher l'accès.

L'espace disque que nous avons demandé est de 10 Go (giga-octets), avec une augmentation de 2 Go par an si nécessaire

Une fois que les données de l'ancienne base toujours accessibles à l'adresse-ci après seront récupérées, il conviendra de garder l'adresse <http://phototheque.in2p3.fr/>

La question essentielle à se poser est :

« Comment on interconnecte toutes les photothèques ? »

Trois options sont possibles, quelque soit l'outil :

Option 1 : photothèque IN2P3 que le correspondant photothèque de chaque laboratoire peut alimenter. Chaque laboratoire conserve sa photothèque locale si elle existe. C'est une version plus ouverte du mode de fonctionnement de la photothèque CNRS.

Pour :

- on ne publie dans la photothèque IN2P3 qu'une sélection épurée de photos ;
- chaque laboratoire conserve sa totale indépendance dans sa photothèque locale, aussi bien concernant les règles d'indexation que les tailles d'images ou tout ce qui est configurable dans Piwigo ou tout autre outil.

Contre :

- seule la photothèque IN2P3 bénéficie de l'hébergement au CC et des possibilités de sauvegardes automatisées ;

- chaque laboratoire qui souhaite disposer d'une photothèque locale doit mobiliser en interne les ressources techniques nécessaires pour sa mise en place et sa maintenance ;
- la cohérence de la photothèque IN2P3 n'est garantie que par le respect de la charte ;
- le moteur de recherche ne « voit » que la sélection de photos qui est dans la photothèque commune et pas le fonds – en principe plus conséquent – présent dans chaque photothèque locale de laboratoire ;
- toutes les photos de la photothèque IN2P3 sont des doublons de celles des laboratoires.

Option 2 : photothèque commune IN2P3 au sein de laquelle chaque laboratoire dispose de son espace dédié sous forme de galeries.

Pour :

- une seule instance de Piwigo, donc maintenance et sauvegarde simplifiée ;
- la gestion technique est entièrement confiée au webmaster et au CC ;
- les administrateurs de chaque laboratoire n'ont à gérer que du contenu ;
- tous les paramètres de config et les plugins sont communs ;
- la liste des mots-clés est commune et chaque nouveau mot-clé est immédiatement disponible pour tout le monde ;
- le moteur de recherche englobe tous les laboratoires ;
- url commune, visibilité commune.

Contre :

- peu de liberté quant à la façon de présenter la photothèque de son laboratoire ;
- les photos concernant la vie sociale du laboratoire n'ont pas forcément leur place ici (mais on peut faire des galeries en accès restreint).

Option 3 : créer autant de photothèques Piwigo indépendantes que de laboratoires qui le souhaitent dans l'espace d'hébergement qui nous est attribué au CC (dans des sous-répertoires).

Pour :

- on conserve l'indépendance totale de chaque photothèque, y compris en termes de configuration et de version de Piwigo ;
- url commune, du moins en tant que point d'entrée ;
- chaque laboratoire bénéficie de la qualité du service d'hébergement web du CC.

Contre :

- la cohérence de la photothèque IN2P3 n'est garantie que par le respect de la charte ;
- chaque laboratoire qui souhaite disposer d'une photothèque doit mobiliser en interne les ressources techniques nécessaires pour sa maintenance ;
- le moteur de recherche ne « voit » que la sélection de photos du laboratoire comme si c'était une photothèque locale, donc l'utilisation des mêmes mots-clés par chaque laboratoire a moins d'intérêt.

Nota Bene : Nicolas Busser préconise soit l'option 2 qui semble être la plus cohérente, soit l'option 1 si les photothèques locales sont déjà nombreuses et que le transfert de leur contenu est trop fastidieux. L'évolution de la 1 à la 2 est possible et se fera probablement assez naturellement. L'option 3 n'a vraiment qu'un intérêt très limité.

L'hébergement est sécurisé au centre de calcul en terme de conservation de données. Les images sont dans Piwigo et dans une zone de stockage pour les images sources par contre la base de données mysql doit être sauvegardée.

Il faudrait que nous ayons un plugin spécifique pour nos besoins, par exemple pour avoir des catégories de tags, ce serait des champs techniques.

Nous aurons très prochainement une réflexion à mener sur ces aspects techniques pour très concrètement passer à la phase de déploiement de l'outil Piwigo au niveau de l'Institut (comme décrit ci-dessus). Nous pouvons pour alimenter cette réflexion nous appuyer sur deux documents « Charte pour la nomenclature des fichiers – principes et procédures à suivre » et « notice d'utilisation de Piwigo – point de vue de l'administrateur et de l'utilisateur » Ces deux documents ont été rédigés au CSNSM et sont actuellement débattus notamment au regard de l'expérience de piwigo menée au service mécanique du LPC de Clermont Ferrand. Il conviendrait d'insérer dans la notice Piwigo un point de vue supplémentaire qui lui fait défaut et qui est celui du « webmaster ». Ce point de vue est important car il apporte un éclairage différent et permettra de rectifier ou d'ajuster certains éléments du rapport.

Par ailleurs, il conviendrait aussi d'étudier plus avant les fonctionnalités de l'outil Light Room et d'identifier plus précisément les fonctions utiles à notre projet pour déterminer si nous devons, ou pas, préconiser l'utilisation de cet outil en amont de Piwigo (notamment pour sa capacité à exporter les métadonnées associées au photos en cas de changement d'outil).

Si nous optons pour la préconisation de Light Room, il nous faudra très probablement faire des choix notamment en ce qui concerne la gestion et l'harmonisation du vocabulaire et reconsidérer les préconisations en cours sur les langages documentaires.

3.5. DES QUESTIONS OUVERTES

Des questions essentielles restent à discuter telles que :

- Qui alimente la photothèque ?
 - seuls les gestionnaires alimentent la base ?
 - est-elle alimentée également par les chercheurs et techniciens ?
- Quelles cibles ? à qui s'adresse cette photothèque ?
 - à la communauté scientifique ?
 - au grand public ?
 - aux services communications ?
 - tous ?
- Quels besoins ?
- Quels contenus
 - Archives ?
 - images techniques ?
 - reportages ?
 - manip ?
 - ...
- Quels critères de sélection de l'image
 - valeur scientifique, esthétique, patrimoniale) ?
- Limites de Piwigo (qui n'est pas un outil de gestion documentaire) : ~~impossibilité d'intégrer des images en haute définition~~, difficulté technique pour ajouter des champs d'indexation
- Aura-t-on la possibilité de financer un développement de l'outil allant dans le sens de nos besoins ?

3.6. OUTIL CLEF EN MAIN

Des documents utiles pour les utilisateurs et les gestionnaires de la photothèque sont rédigés ou en cours de rédaction, tels que :

- Nomenclature des fichiers (lien entre document primaire (image source) et document secondaire (image importée en basse résolution dans Piwigo)) ;
- Procédures de collecte, d'inventaire, de numérisation ;
- Rencontre-Interview auprès des utilisateurs potentiel (quelle est la place de l'image scientifique dans le travail des chercheurs et techniciens, quelle implication et quel usage pour la photothèque ?) ;
- Fiche technique d'utilisation de Piwigo.

3.7. CONDITIONS DU SUCCES

Une photothèque est un outil collaboratif, de gestion et de communication, utile pour une large communauté valorisant des activités scientifiques et techniques de l'institut. Quelque soit le niveau où se développe une photothèque, le succès du projet comprend plusieurs aspects.

➤ Les hommes et les femmes :

Ils sont au cœur du projet grâce à leurs compétences développées ci-après, leur savoir faire mais aussi leur savoir être, leur volonté d'avancer ensemble vers un objectif commun et de vouloir partager leur expérience.

Ce projet fait appel à des personnes ayant des activités en informatique, documentation, communication possédant des compétences complémentaires et nécessaires pour la réussite du projet comme évoqué précédemment.

➤ La méthodologie :

L'étude de la mise en place d'une photothèque demande des réflexions sur différents aspects développés précédemment avec des personnes apportant des compétences spécifiques et nécessaires.

➤ L'outil :

Il est primordial que le choix de l'outil soit un outil efficace et simple d'utilisation, à la fois pour les gestionnaires de la base photos mais aussi pour les utilisateurs.